

---

## ORDRE du JOUR

---

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 9 MAI 2019 à 18 h 30**

\*\*\*\*\*

**- I - ADMINISTRATION GENERALE - rapporteur : Monsieur FAURITE**

1.1 Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT

**- II – FINANCES – rapporteur : Monsieur DUTHEL**

2.1. Fixation des AC 2019

2.2. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)

2.3. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

2.4. Approbation de l'avenant n° 1 - Contrat Ambition Région

2.5. Candidature à l'appel à projets des collectivités du département du Rhône pour la modernisation de l'usine de potabilisation de l'eau de Beauregard

**- III – RESSOURCES HUMAINES – rapporteur : Monsieur DUTHEL**

3.1. Ratios d'avancements de grades

3.2. Modification du tableau des effectifs

3.3. Année scolaire 2019/2020 : taux des vacances

**- IV - POLITIQUE DE LA VILLE/COHESION SOCIALE – rapporteur : Monsieur RAVIER**

4.1. Programmation Politique de la Ville 2019 - Actions portées par la CAVBS et subventionnées par l'Etat CGET

**- V - URBANISME – rapporteur : Monsieur RAVIER**

5.1. Adhésion au CAUE

**- VI - DEVELOPPEMENT DURABLE - rapporteur : Monsieur MANDON**

6.1. Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat – adhésion à l'agence locale de la transition énergétique du Rhône

**- VII - ACTION ECONOMIQUE – rapporteur : Monsieur ROMANET CHANCRIN**

7.1. Loyers et charges en application à Créacité et au pôle numérique E-Cité.

7.2. Règlement intérieur et de fonctionnement du pôle numérique E-Cité.

7.3. Equipement très haut débit par fibre optique, avenants à la convention de programmation et suivi des déploiements.

## **- VIII – SPORT – rapporteur : Monsieur TROUVE**

8.1. Sinistre gaines de ventilation complexe aquatique le Nautille- approbation du projet de protocole transactionnel

## **- IX – CULTURE – rapporteur : Madame BERTHOUX**

- 9.1 Autorisation donnée au président de signer la convention d'objectifs 2019/2021 entre l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la ville de Villefranche-sur-Saône, l'association « l'autre cinéma » et l'association de diffusion et d'exploitation cinématographique du sud-est - cinéma « les 400 coups »
- 9.2. Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat avec l'association Les concerts de l'auditorium
- 9.3. Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat entre l'Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique sur le territoire de l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (ADEPA) » et la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- 9.4. Attribution des subventions pour les manifestations culturelles
- 9.5. Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département du Rhône, pour les projets culturels portés dans le cadre de la politique culturelle
- 9.6. Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC) en lien avec la demande de labellisation « Pays d'art et d'histoire du Beaujolais »
- 9.7. Musée Claude Bernard – tarifs pour la location de l'exposition Rock'n'neurons

## **- X – TOURISME – rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**

- 10.1. Autorisation donnée au président de signer la convention d'objectifs et de moyens 2019/2020 entre la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Communauté de communes Saône Beaujolais, la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et l'Office de tourisme du Beaujolais.

## **- XI – VOIRIE – rapporteur : Monsieur ROCHE**

- 11.1. Autorisation donnée au Président de signer deux conventions de répartition financière entre la Commune de Rivolet et la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour la réalisation de travaux de réfection de voirie sur :
  - les voies communales n° 414 « Route de la Cime de Cogny » et n° 105 « Montée de la Roche », limitrophes entre Cogny et Rivolet
  - la voie communale n° 417 « Route de Voleine », limitrophe entre Cogny et Rivolet.

## **- XII – HYDRAULIQUE DES RIVIERES – rapporteur : Monsieur GAIDON**

- 12.1. GEMAPI : Décision du retrait de la CAVBS de l'établissement public territorial du Bassin Saône-Doubs